

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 13 (2021)

Vorwort: Les îlots patoisants et l'archipel francoprovençal
Autor: Meune, Manuel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Originaire de Bourg-en-Bresse (France), **Manuel Meune** est professeur en études allemandes à l'Université de Montréal. Ses recherches portent sur le plurilinguisme en Suisse et il s'intéresse particulièrement au francoprovençal. Il a lancé le dictionnaire en ligne *DicoFranPro* et a traduit diverses bandes dessinées (*Tintin*, *Lucky Luke*) en patois bressan.

Préface

Les îlots patoisants et l'archipel francoprovençal

Les patoisants aiment le terme « patois », qui constitue une part de leur identité et qui, à ce titre, a des connotations positives. Les linguistes l'aiment moins, parce qu'il est imprécis et peut s'appliquer à n'importe quelle langue non standardisée sur la planète. Et surtout, ils rappellent que le mot est souvent péjoratif, en particulier en France où, depuis la Révolution, la construction de l'unité nationale est allée de pair avec une unification linguistique menée au nom de la lutte contre les patois comme « jargons grossiers » – pour reprendre l'expression de l'abbé Grégoire en 1794.

On le sait, les cantons romands ont eux aussi favorisé l'usage exclusif du français, en interdisant le patois dans les écoles dès le XIX^e siècle. Mais dans une Suisse officiellement plurilingue, la construction de la nation politique ne pouvait passer par la sacralisation d'une seule langue. Cela a pu favoriser le respect des langues autochtones dans chacune des régions linguistiques. L'un des symboles de cette relative ouverture est le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, une entreprise de longue haleine qui, au début du XX^e siècle, était présentée comme la contrepartie romande de l'*Idiotikon* suisse-allemand. Le patriotisme suisse passait certes par l'adhésion à la nation plurilingue dont le romanche, promu quatrième langue nationale en 1938, deviendrait l'icône. Mais il pouvait coexister avec le culte des parlers autochtones des petites patries cantonales – patois romands, dialectes alémaniques et tessinois.

Depuis, la situation a évolué différemment de part et d'autre de la Sarine. La Radio suisse romande a fait beaucoup pour les patois, mais sans pouvoir battre en brèche l'idée que les parlers romands étaient voués à disparaître et à laisser tout au plus quelques traces en français régional.

Il ne s'agissait pas de faire du patois une langue susceptible de rivaliser avec le français, mais surtout de constituer des archives témoignant des spécificités de la culture romande. On avait pourtant affaire à ce que les linguistes appellent la « diglossie », soit la coexistence d'une langue orale très différente de la langue écrite officielle. Or, comme telle, cette diglossie n'était pas forcément appelée à disparaître, mais elle n'existe aujourd'hui plus que dans quelques communes des cantons de Fribourg et du Valais. Au contraire, en Suisse alémanique, la diglossie n'a pas perdu de son dynamisme, puisque le suisse-allemand, sous ses différentes variétés, est plus présent que jamais dans la vie sociale, aux côtés de l'allemand standard.

Pour les linguistes, le patois fribourgeois est une variété de ce qu'ils appellent le francoprovençal, parlé historiquement dans le centre-est de la France actuelle, dans l'ensemble de la Suisse romande à l'exception du canton du Jura, ainsi qu'en vallée d'Aoste et dans des vallées du nord-ouest du Piémont (Italie). Cette langue qui n'a jamais été une langue administrative s'intercale entre la langue d'oïl (français) et la langue d'oc (occitan). Elle est née vers le VI^e siècle d'une romanisation diffusée depuis Lyon (*Lugdunum*), plus tardive que celle qui avait eu lieu précédemment dans le Sud de la France. Antérieure au français, elle s'est constituée de part et d'autre des grands cols transalpins. Jadis parlée dans des centres urbains comme Lyon et Genève, elle ne l'est plus aujourd'hui qu'en milieu rural – et, pour utiliser une métaphore pratique, seulement dans les « îlots » qui émergent de l'océan francophone et constituent en cela l'« archipel francoprovençal ».

Les parlers francoprovençaux se sont relativement bien maintenus en Italie, où une partie importante de la population valdôtaine les utilise quotidiennement – en concurrence avec l'italien. La situation est différente en France, où on ne trouve des locuteurs, souvent âgés, plus guère qu'en Savoie, en Bresse et dans quelques autres îlots. En Suisse, seuls les cantons traditionnellement catholiques de Fribourg et du Valais conservent des patoisants natifs. Car même si l'hymne officiel de la République et canton de Genève reste le *Cé qu'è lainô*, et bien que le célèbre *Ranz des vaches* soit devenu un hymne officieux dans l'ensemble de la Suisse romande, le francoprovençal a disparu dès la fin du XIX^e siècle des cantons protestants de Genève, Neuchâtel et Vaud (sauf dans



Célébration d'une messe en patois en plein air à Vounetz (Charmey) en juillet 2007. © Romano Riedo. Traditions vivantes en images.



le Jorat) – sans doute en raison du rôle de la lecture de la Bible en français, mais aussi du poids démographique des huguenots français.

Outre les facteurs religieux, la topographie a également joué. D'une façon générale, le francoprovençal semble s'être mieux conservé dans les régions montagneuses – en Gruyère et dans certaines vallées latérales du Valais ou du val d'Aoste, ainsi qu'en Savoie. Plus à l'ouest, il a mieux résisté dans les Monts-du-Lyonnais, du Forez et de la Matheysine (départements du Rhône, de la Loire et de l'Isère) que dans le plateau de la Dombes (Ain) ou dans la plaine de l'Isère. Une exception toutefois : dans le département de l'Ain, la plaine de Bresse abrite encore des locuteurs natifs, alors qu'on n'en trouve plus depuis très longtemps dans les montagnes environnantes du Bugey et du département du Jura – ce qui fait mentir le préjugé voulant que la montagne offre une sorte de protection naturelle contre l'assimilation linguistique.

Totgesagte leben länger, dit-on en allemand – « ceux qu'on dit morts vivent plus longtemps »... Depuis le XIX^e siècle, le francoprovençal n'en finit pas d'être promis à une fin prochaine. Or, ses locuteurs sont loin d'avoir dit leur dernier mot, et pas simplement en vallée d'Aoste ou à Évòlène en Valais, deux exemples souvent cités comme « preuve » que la langue peut encore se transmettre aux jeunes générations. Si les locuteurs natifs sont particulièrement admirés pour leur maîtrise de la langue, les « néolocuteurs » n'ont-ils pas eux aussi le droit de revendiquer le francoprovençal ? Peut-être pouvons-nous même parier qu'avec les évolutions techniques des prochaines décennies, il sera un jour possible d'apprendre à converser avec des appareils électroniques qui sauront articuler le gruérien, le valaisan, le valdôtain ou le bressan – ou toute forme de francoprovençal commun qui nous n'imaginons même pas... Bien sûr, tout cela n'aura plus grand-chose à voir avec les parlers ancestraux, mais cela pourrait permettre aux générations futures de ne pas se couper d'une partie essentielle du patrimoine régional.

Pour l'instant, le francoprovençal reste un objet linguistique souvent mal connu. Certains de ses locuteurs, qui s'identifient à leur parler régional de référence, ne sont pas conscients de son aspect transfrontalier. En 2009, une enquête menée auprès de membres d'une association de patoisants gruériens avait montré que près d'un tiers d'entre eux n'avaient jamais entendu le terme « francoprovençal ».

Tout aussi nombreux étaient ceux qui estimaient que leur patois était « un mélange de français et d'une autre langue » et non pas une langue distincte.

Il faut avouer que la genèse du francoprovençal est paradoxale : la langue est ancienne puisque les premiers textes littéraires datent du XIII^e siècle, mais elle n'a été « découverte » et nommée qu'en 1874, par le linguiste italien G. I. Ascoli. Celui-ci a montré qu'elle partageait des caractéristiques tant avec le français qu'avec l'occitan – dont l'un des dialectes, le provençal, jouissait d'un grand prestige, lié entre autres à Frédéric Mistral qui obtiendrait en 1904 le Prix Nobel de littérature. Ascoli ne cherchait aucunement à faire du « type linguistique » qu'il avait identifié une langue littéraire ou administrative, mais il percevait bien l'existence d'une troisième langue gallo-romane, et non d'un « mélange de langues ». Toutefois, la confusion règne encore autour du terme « franco(-)provençal » – même si le tiret a été supprimé en 1969 lors d'un colloque de linguistes, pour souligner son caractère de langue distincte. « Non, ça n'est pas parlé en Provence... », faut-il sans cesse répéter. Face à l'ambiguïté du terme et en l'absence d'une conscience linguistique qui transcenderait les frontières politiques, on comprend que la plupart des locuteurs continuent de dire tout simplement qu'ils parlent patois.

Dans les années 2000, quelques néolocuteurs qui souhaitaient valoriser voire revitaliser ce patrimoine linguistique ont tenté de remplacer le terme hybride par « arpitan ». Ils espéraient ainsi faciliter l'identification avec la langue dans sa globalité. Le concept d'« arpitan », né en vallée d'Aoste vers 1970 dans le sillage des aspirations autonomistes de la région, a donc connu une deuxième vie par le biais d'Internet. S'il a acquis une certaine visibilité, il n'est guère prisé des locuteurs ou des associations de patoisants – qui commencent à peine à s'approprier le terme « francoprovençal ».

Le concept de « francoprovençal », aussi peu limpide que si l'on appelait l'espagnol le « catalano-portugais », a tout de même le mérite d'exister. Son ambiguïté même rappelle que dans l'Europe de langue romane, il a existé, historiquement, tout un continuum de langues et dialectes, avec des espaces de transition plus ou moins vastes. Politiquement, c'est surtout en vallée d'Aoste que le terme « francoprovençal » est très utilisé. C'est là-bas que la réflexion sur le statut et l'enseignement de cette langue est la plus intégrée au



Présentation d'une pièce de théâtre en patois par les jeunes de la troupe de théâtre de Cerniat, le 29 octobre 2009.
© Romano Riedo. Traditions vivantes en images.

débat collectif – entre autres parce qu'elle est vue comme une alliée dans la défense du français contre l'accélération de l'italianisation. Par ailleurs, l'État italien se distingue depuis 1999 par une loi sur les minorités historiques qui a tracé de nouvelles perspectives pour le francoprovençal, surtout dans le Piémont où la langue est très minoritaire, mais aussi au val d'Aoste, en complément de dispositions régionales existantes.

En France, dans les années 2000, la région Rhône-Alpes (aujourd'hui Auvergne-Rhône-Alpes), après des années d'indifférence, a mis en place une politique de valorisation du francoprovençal (aide à l'édition, soutien aux activités culturelles, etc.) qui a constitué un grand changement. L'enseignement du francoprovençal n'est toujours pas autorisé par le Ministère de l'éducation nationale, et la très centralisatrice République française reste rétive à ratifier la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, mais elle a au moins octroyé au francoprovençal le statut de « langue de France », ce qui est une façon de reconnaître son existence.

Quant à la Confédération suisse, elle a signé et ratifié ladite charte dès les années 1990. Mais c'est seulement en 2018 qu'elle a élargi son application au francoprovençal, principale langue autochtone de Suisse romande. De leur côté, les cantons de Fribourg et du Valais semblent de plus en plus conscients de la nécessité de transmettre ce patrimoine, et diverses expériences de sensibilisation au patois en milieu scolaire sont en cours. Il n'est guère question d'officialiser le francoprovençal comme langue cantonale, mais en 2008, le Conseil d'État du Valais a institué un Conseil du patois, enrichi en 2011 d'une Fondation pour le développement et la promotion du patois.

On le sait, les gens qui maîtrisent le patois se font de plus en plus rares. Ironie de l'histoire, la « découverte » du francoprovençal coïncide avec une époque où, déjà, il semblait entamer son chant du cygne – pour reprendre la métaphore de la « mort des langues », très en vogue depuis quelques années lorsqu'on évoque la disparition d'innombrables langues tout autour de la planète. Cette évolution rapide a contribué à susciter un certain regain d'intérêt du grand public pour les langues minorisées en général, et pour le francoprovençal en particulier. Depuis le début du siècle, les traductions en langues ultraminoritaires se sont multipliées. Ce phénomène concerne par exemple *Le petit prince*, livre le plus traduit après la Bible, mais aussi les bandes dessinées – un vecteur particulièrement apte à augmenter la visibilité de ces langues. On se souvient de l'album de Tintin en gruérien *L'Affère Tournesol*, lancé en 2008 au Musée gruérien à Bulle, en même temps qu'une magnifique exposition sur Tintin en Suisse. Cette dernière proposait même des explications bilingues français-gruérien, ce qui faisait symboliquement accéder la langue du cru à la parité, et préfigurait les panneaux en patois qu'on retrouvait à Vevey à la Fête des vigneronns de 2019, pour orienter les visiteurs vers la *Méjon Friboua* (*rèchtoran*, *le tsalè*; *lyo'bar*, etc.)

Dans l'aire francoprovençale, le Tintin en gruérien avait été précédé par un album en bressan (*Lé pèguelyon de la Castafiore*, 2006), et il serait suivi d'un album en mathey-sien (*Lé bèrloqué de la Castafiore*, 2012). Mais même si tous ces dialectes relèvent de la même langue, il reste difficile pour un patoisant fribourgeois de lire un Tintin en bressan, et vice versa. En l'absence de fréquentation régulière d'autres dialectes, les différences semblent souvent beau-



coup plus importantes que les ressemblances. Or, la même année que *L'Affère Tournesol* en gruérien paraissait *L'afère Pecârd*: il s'agissait d'une traduction non pas dans une écriture régionale de type phonétique, comme les trois autres albums, mais dans une écriture supradialectale dite ORB (orthographe de référence B), mise au point par le linguiste Dominique Stich.

Pour un francophone non patoisant, l'ORB est plus facile à lire que les graphies phonétiques. En effet, elle rappelle visuellement le français parce qu'elle comporte de nombreuses lettres étymologiques non prononcées («s» du pluriel, «s» ou «t» des verbes conjugués, etc.) Néanmoins, elle est souvent déroutante pour les patoisants, parce qu'il est difficile de s'identifier émotionnellement à une langue qui paraît d'autant plus artificielle qu'elle n'est pas ancrée dans un terroir particulier. De plus, même des patoisants aguerris peinent à établir un lien immédiat entre cette écriture et le parler auquel ils sont habitués, car on ne sait pas toujours comment prononcer les mots «à la gruérienne», «à la bressane», etc. L'ORB, comme tout système orthographique, a donc suscité des débats passionnés. Mais en attendant d'éventuelles meilleures solutions, et avec un peu de pratique, il est un outil utile.

Dans le *DicoFranPro* (<https://dicofranpro.llm.umontreal.ca/>), un dictionnaire en ligne qui comporte près de 10 000 entrées et propose des nombreux extraits écrits et sonores, l'ORB est utilisé en complémentarité avec les graphies phonétiques traditionnelles des dialectes représentés – le fribourgeois, le valaisan et, principalement, le bressan. Il ne s'agit donc aucunement de les remplacer, car elles ont fait leurs preuves et sont irremplaçables. L'ORB est alors une «graphie de dialogue» entre les différentes régions du domaine francoprovençal. En comparant les textes en écritures phonétiques avec les transcriptions en ORB, on mesure mieux la proximité entre les variétés de francoprovençal – sans avoir à passer par la traduction en français.

Si davantage de textes – y compris certains «classiques» – étaient disponibles en ORB, cela pourrait permettre aux locuteurs de tel parler francoprovençal de découvrir des œuvres d'autres régions. Car il faut en convenir, dans l'archipel francoprovençal, on ne s'intéresse guère à ce qui se passe dans les îles voisines... Les patoisants gruériens, valaisans, bressans, lyonnais, foréziens, savoyards ou valdôtains



Célébration d'une messe en patois en plein air à Vounetz (Charmey) en juillet 2007.
© Romano Riedo. Traditions vivantes en images.

ne connaissent pas les textes en provenance d'autres régions. Ils priorisent leur espace familial, riche de ses propres chants et textes de référence. Parfois, ces régions sont elles-mêmes divisées en sous-régions à l'identité distincte... Qu'on pense aux Couatses et aux Gruériens, ou aux Valaisans, aux Valdôtains et aux Savoyards de vallées « rivales ». En définitive, la plupart des patoisants bressans n'ont jamais entendu parler des *Tsevreis* fribourgeois, ni même du *Ranz des vaches* (le mot *Lyôba* n'évoque rien à leurs oreilles!). Et la plupart des Fribourgeois n'ont entendu parler ni de la comédie bressane *L'enrôlement de Tivan*, ni de l'hymne bressan qu'est la chanson *La Lyôdinna*. Et très rares sont ceux qui, où qu'ils soient dans le domaine, ont lu ne serait-ce que quelques lignes des œuvres de Marguerite d'Oingt, écrites au XIII^e siècle et qui marquent le début de la littérature francoprovençale.

Certes, les patoisants d'origines diverses se côtoient parfois lors des fêtes internationales qui ont lieu en alternance dans l'un des trois pays concernés. Mais la langue qui domine alors est le français. Il y a donc peu d'occasions de développer un sentiment d'appartenance à l'ensemble du domaine francoprovençal. Il existe tout au plus des liens historiques privilégiés entre les îles proches – Fribourg et

Valais, Valais et val d'Aoste, val d'Aoste et Savoie... Tout est finalement une question de point de vue ou d'échelle. Où place-t-on la limite entre le groupe auquel on s'identifie et « les étrangers » ? Dans un monde francophone où le francoprovençal a très peu de visibilité, il n'est déjà pas facile de prendre conscience de la richesse de la culture locale, même si l'on suit les rares émissions de radio en patois, qu'on lit les chroniques en patois dans la presse locale ou qu'on fréquente quelques représentations théâtrales. A fortiori, il est difficile de se familiariser avec les productions culturelles de régions voisines éloignées.

Mais est-ce si grave ? Les langues qu'identifient les linguistes, divisées en dialectes plus ou moins intercompréhensibles, ne coïncident que rarement avec l'expérience des locuteurs. Ces derniers ont leurs priorités, leur propre vision des frontières linguistiques ou du degré de proximité entre parlers voisins. Si les linguistes affirment que le francoprovençal existe, les sociolinguistes peuvent tout aussi bien constater que pour les locuteurs, seul existe le patois local. N'est-ce pas la prérogative de chacun de se sentir plus ou moins attaché à une île familière ou à un archipel plus vaste ? Comme le prouve ce recueil, les raisons de s'intéresser au francoprovençal sont en tout cas multiples, et les sujets ne manquent pas, de l'étymologie à la toponymie, des proverbes aux méthodes d'apprentissage, de sa présence dans les médias au rôle des « mainteneurs » et aux perspectives de « relève »...

Comme on dit dans ma Bresse natale, *vou chouatou byè de plazi avoui chti livrou chu neutron patouâ, chu neutra linga!* – ou, en ORB, *vos souhèto bien de plésir avouéc ceti livro sur noutron patouès, sur noutra languoua!*

